

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Le 18/05/2022



VESTA, symbole des professionnels de l'immobilier, prend son envol

Les professionnels de l'immobilier, qu'ils soient agents immobiliers, syndics ou administrateurs de biens, ont leur nouvel emblème : VESTA. Sur le fronton des agences, ou en version digitalisée, la commercialisation auprès de l'ensemble de la profession est lancée, afin de clarifier les aptitudes des différents acteurs de l'immobilier et protéger au mieux les consommateurs.



VESTA, l'affirmation de l'identité d'une profession réglementée

La loi Elan du 23 novembre 2018 a reconnu et protégé les dénominations d'agents immobiliers, administrateurs de biens et syndics, professions réglementées par la loi HOGUET, assorties d'obligations protégeant le consommateur.

En créant VESTA, la FNAIM a souhaité permettre aux professionnels de l'immobilier d'afficher le caractère réglementé de leur profession. Pour le consommateur, VESTA atteste de l'aptitude, du professionnalisme et de la probité des agents immobiliers, administrateurs de biens et syndics.



Contact Presse :

Galivel & Associés – galivel@galivel.com - 01 41 05 02 02

Carol Galivel : 06 09 05 48 63

Valentin Eynac : 06 03 62 45 34

Cette sécurité juridique et visuelle assure des garanties de compétence, de formation, de solidité financière et d'assurance aux particuliers, délivrées par les professionnels réglementés. Parce que, comme le dit l'accroche de l'emblème, « (...) il y a des signes qui ne trompent pas ».

VESTA, à la disposition de toute une profession sur Fnaim.fr

Chaque détenteur d'une carte professionnelle de l'immobilier pourra désormais utiliser l'emblème VESTA et ses visuels, dans le respect de la licence d'utilisation des marques. Au-delà de la possibilité de commander un insigne, tout professionnel pourra ainsi télécharger l'ensemble des logos – en fonction des mentions figurant sur sa carte professionnelle – pour l'utiliser sur son site internet, sa carte de visite, ses papiers à en-tête, etc.

« Attendu par toute une profession, soutenu par l'écosystème entier – réseaux, groupes, syndicats, le nouvel emblème VESTA est un outil majeur pour clarifier les aptitudes des différents acteurs de l'immobilier et protéger au mieux les consommateurs. J'appelle l'ensemble des professionnels à s'en saisir. », déclare Jean-Marc Torrollion, Président de la FNAIM.

Pour commander son insigne ou télécharger les logos : <https://www.fnaim.fr/4122-emebleme-vesta.htm>

A la conquête du grand public

VESTA a désormais vocation à devenir la référence de l'ensemble de la profession et à être connue et reconnue par les consommateurs comme le gage de sérieux et de fiabilité dans leur parcours immobilier.

La FNAIM lance ces jours-ci une campagne de communication multi-supports afin de diffuser et faire connaître VESTA auprès d'une première cible dite « leaders d'opinions ».

Cette campagne dévoilera [une vidéo également déclinée sous forme de spot TV](#), des publications sur l'ensemble des sites et applications de la presse quotidienne régionale et nationale ainsi que sur les réseaux sociaux, notamment sur des comptes médias grand public à forte audience.



Dans l'immobilier, il y a des signes qui ne trompent pas...

Les professionnels réglementés FNAIM qui arborent l'emblème VESTA vous sécurisent dans vos projets.

#IMMO #VESTA

EN SAVOIR +



Contact Presse :
Galivel & Associés – galivel@galivel.com - 01 41 05 02 02
Carol Galivel : 06 09 05 48 63
Valentin Eynac : 06 03 62 45 34

VESTA

VESTA est la déesse romaine du foyer, de la maison et de la famille.

Ses attributs sont la lance et la flamme, symbolisant la défense et la chaleur du foyer. Elle inspire chaleur, réconfort, protection.

Qui d'autre qu'elle peut aussi bien représenter les membres d'une profession totalement investie dans ce qui compte le plus dans le cœur des Français : leur foyer.

➤ **Sa devise, « éclairer et défendre »,** résume la mission des professionnels de l'immobilier.

Le professionnel de l'immobilier éclaire sur la tendance du marché, la vraie valeur d'un bien, la compréhension d'une législation. Il défend les intérêts de ses clients en matière de respect des réglementations tout en apportant une sécurité juridique.

Parce qu'il y a des signes qui ne trompent pas.



Télécharger le communiqué de presse



ON EN PARLE ?

Pour continuer sur le sujet



Entamons une discussion !



@jmtorrollion

@FNAIM



À propos de la FNAIM

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est la première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier en France. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales. La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. Elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Éthique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur. Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. À la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la gestion immobilières (CNTGI).



Contact Presse :

Galivel & Associés – galivel@galivel.com - 01 41 05 02 02

Carol Galivel : 06 09 05 48 63

Valentin Eynac : 06 03 62 45 34